



## Appel intersyndical à la mobilisation

Alors que l'année 2021 s'achève, elle devrait marquer un double (et triste) record historique au plan social : **aucun accord sur les salaires des fonctionnaires et sur l'accompagnement des réformes en douane.**

Dans les deux cas, si la situation demeure figée, c'est bien par la volonté des politiques en place. A l'approche du grand rendez-vous électoral avec les français, ils se gargarisent de ne rien céder face à nos attentes, pourtant bien légitimes.

Depuis des mois, les syndicats de fonctionnaires se heurtent à l'intransigeance et la mauvaise foi de la ministre de la Fonction publique sur le gel du point d'indice. Dans le même temps en douane, les échanges sont restés infructueux avec la Direction générale et les rencontres avec le ministre et son cabinet furent stériles quant aux négociations sur l'accompagnement social.

**Ainsi, nos organisations font un constat amer :**

- aucune augmentation du pouvoir d'achat des fonctionnaires, via le gel du point d'indice voulu par le gouvernement depuis le 1<sup>er</sup> février 2017 ;
- aucun accord social applicable en douane, dans le cadre des différentes restructurations au sein de la DGDDI jusqu'en 2025 ;
- aucune indemnisation pérenne accordée, au titre du *pretium doloris*, à l'ensemble des douaniers qui subissent encore de nouvelles réformes douanières ;
- 276 emplois supplémentaires seront supprimés dès 2022, alors que le manque de renforts se fait cruellement ressentir dans de nombreux services et brigades et que nous avons de nouvelles missions ;
- la fin programmée des répartitions contentieuses liée au transfert du Recouvrement ;
- la mise en œuvre d'un nouveau système de promotions via les LDG, rejeté en bloc par les personnels.

Le vent d'espoir, issu du printemps 2019, a été balayé. Nos dirigeants sont droits dans leurs bottes, déterminés à ne plus rien accorder aux gabelous. Devant cette situation verrouillée, **le dialogue n'a plus son utilité.**

Pourtant, nos revendications, basées sur les justes attentes des personnels, sont structurées, raisonnables et pleinement légitimes. Leur mise en œuvre est indispensable pour accompagner les douanières et les douaniers durant toutes les réformes en cours et à venir dans notre administration.

C'est ce mépris, qui nous conduit à acter, à partir de ce jour, **le boycott de toutes les instances locales et nationales de concertation collective au sein de la DGDDI** (Comités Techniques, Groupes de travail, CA MASSE, etc.) pour une durée indéterminée, tant que nos dirigeants ne seront pas en mesure de nous présenter un projet d'accord social intégrant l'ensemble de nos revendications.

A compter du 3 janvier 2022, l'intersyndicale des douanes déposera un préavis de grève. Nous appelons les agentes et agents des douanes, de tout grade, de toute branche, à se préparer pour **une grande journée de mobilisation nationale le jeudi 10 mars 2022. Faites-vous entendre, c'est le moment !**

A Paris le 13 décembre 2021

Secrétaire général - Cfdt Douanes

Secrétaire générale - CFTC Douanes

Secrétaire générale - CGT Douanes

Secrétaire générale - USD-FO

Secrétaire général - SOLIDAIRES

co-Secrétaire général - SOLIDAIRES

Secrétaire général - CGC Douanes

Secrétaire général - UNSA Douanes